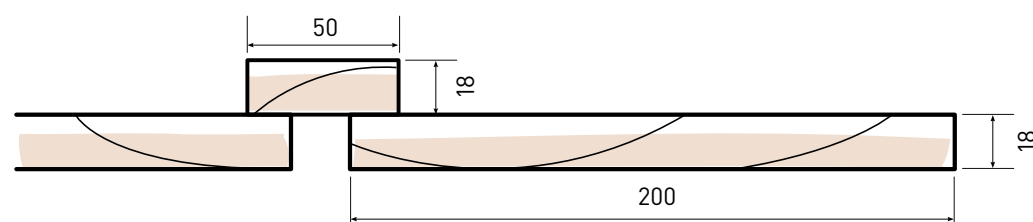


VIGNEMALE

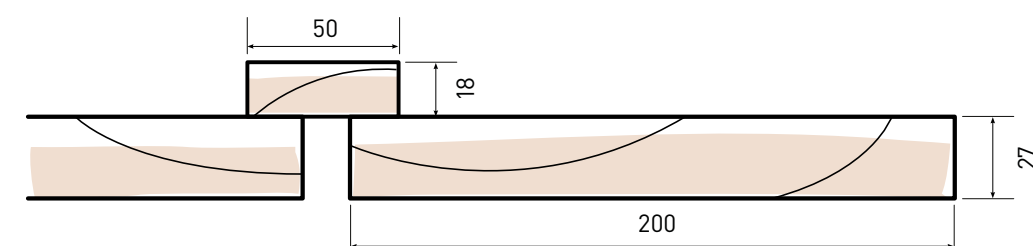
Bardage à couvre-joint

" Les bardages à couvre-joint viennent de l'époque où le bois était utilisé sous sa forme la plus simple : des planches brutes de sciage. Ils recouvraient très souvent les maisons de pêcheurs, les hangars à sel. On le rencontre aussi bien en Scandinavie qu'autour du bassin d'Arcachon."

VIGNEMALE 18 :



VIGNEMALE 27 :



DOMAINES D'APPLICATIONS

- Revêtement de façades (pose verticale)
- Remplissage de parois non isolées (palissades, cabanons, portails)
- Parement décoratif intérieur

ESSENCE ORIGINE



Pin maritime

Forêts locales (moins de 100 km de l'entreprise)
Forêts gérées durablement :
PEFC (N° 10-31-346 QUAL/04-019)



ETAT DE SURFACE PROFIL

Brut de sciage

TAUX D'HUMIDITÉ

18 % avant traitement

DURABILITÉ NATURELLE

- Duramen compatible avec la classe d'emploi 3.2 pour une longévité entre 10 et 50 ans
- Aubier sensible aux insectes xylophages et aux champignons : traitement obligatoire pour un usage en classe d'emploi 2 ou au-delà

CLASSEMENT FEU

La réaction au feu de la façade dépend du type de montage et des matériaux utilisés.

CONTRÔLE QUALITÉ ET MARQUAGE

- Certification CTBP+ (efficacité et sécurité) pour les produits de traitement
- Marquage CE réglementaire "bardage" selon NF EN 14915
- Emploi du Tanalith de Lonza certifié CTBP+ par le FCBA (efficacité et sécurité sanitaire)

DURABILITÉ CONFÉRÉE

Par trempage : compatible avec les classes d'emploi 3.1 / 2 / 1

Par autoclave : compatible avec les classes d'emploi 4 / 3.2 / 3.1 / 2 / 1

Voir règles professionnelles



QUALITÉ VISUELLE

Menuiserie

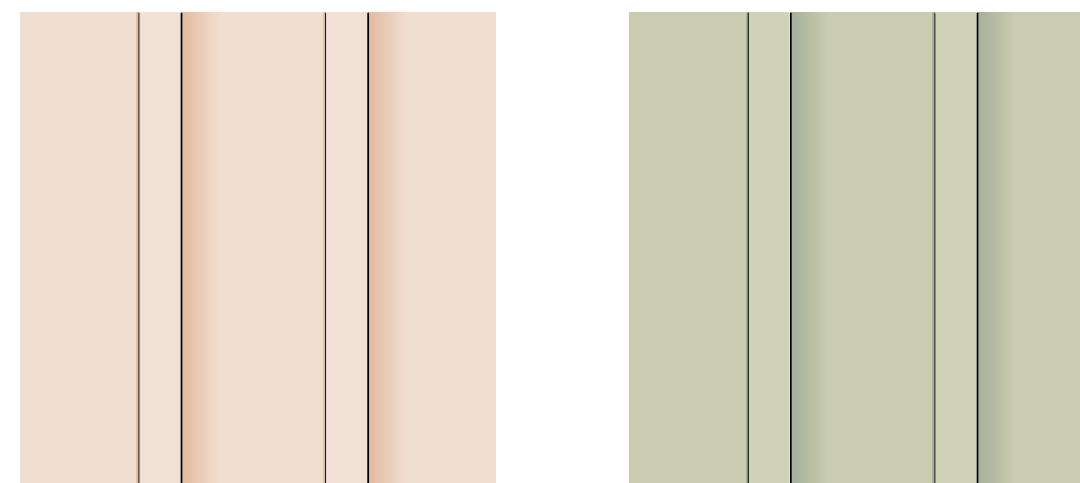
PRESTATIONS POSSIBLES

- Autre section ou autre profil sur-mesure selon quantité
- Traitement bac jaune, vert ou incolore
- Traitement autoclave vert ou marron



Produit	Etat de surface	Epaisseur (mm)	Largeur utile (mm)	Longueur (m)	Colisage (pièces)
VIGNEMALE 18	Brut de sciage	18	200	2,00 / 2,40 / 3,00	190
VIGNEMALE couvre-joint	Brut de sciage	18	50	2,00 / 2,40 / 3,00	800

Autres sections, autres longueurs sur demande



Nos +

- +Volumes disponibles et délai court
- +Réactivité
- +Bois français d'origine locale
- +Durabilité du pin autoclavé
- +Utilisation possible dans les régions maritimes et les DROM

⚠️ RÈGLES PROFESSIONNELLES SELON LES NORMES EN VIGUEUR

• **Garde au sol :** " Aucun élément de bardage ne doit se trouver à moins de 20 cm du sol fini extérieur " - **NF DTU 41.2**

• **Lame d'air ventilée :** " La lame d'air ménagée par des tasseaux est efficacement ventilée lorsque son épaisseur nominale est au moins égale à 20 mm, et que les entrées basses constituées par les trous de la grille anti-rongeurs et les sorties hautes de ventilation sont de section suffisante " (50 à 120 cm² par mètre linéaire de façade selon la hauteur de bardage) - **NF DTU 41.2**

• **Retraitement des coupes :** Lorsqu'un bois fait l'objet d'usinages (découpes, perçages, etc.) après avoir été traité (trempage ou autoclave), toutes les zones usinées doivent

être retraitées avec un produit adapté avant la mise en œuvre en classe d'emploi 3.1, 3.2 ou 4 (selon NF EN 335). **Règle imposée par les fournisseurs de produits de préservation du bois**

• **Double support croisé :** Les bardages à couvre-joint sont traditionnellement posés à la verticale sur une ossature support horizontale. Pour laisser circuler l'air derrière le bardage, il est impératif de réaliser une première ossature verticale.

• **Recouvrement :** le recouvrement des planches avec couvre-joint est au moins de 10 % de la pièce la plus large avec un minimum de 10 mm.